

Signature du stagiaire

Numéro de déclaration d'activité (NDA) 42670017967 Certifié selon le référentiel National sur la Qualité Pour les actions de formation Attestation de surveillance N° : 2100306.1 Valide jusqu'au 20/07/2024

OFFRES DE FORMATION AU FESTIPAL - LES 23 ET 24 OCTOBRE A L'ASSOMPTION A COLMAR

BULLETIN D'INSCRIPTION FESTIPAL 2023

A RETOURNER AU PLUS TARD POUR LE Vendredi 22 SEPTEMBRE 2023

par mail à gestion.formation@ofepal.eu

N° et INTITULE DES MODULES CHOISIS :	Contacts OFEPAL :
Choix n°1 :	Rébecca Urbajtel et
	Anne-Charlotte Billaudel
Choix n°2:	Téléphone : 03 89 52 06 02
DATE DU FESTIPAL : 23 et 24 octobre 2023 Lieu : INSTITUTION DE L'ASSOMPTION 21, avenue Foo Durée des journées de formation : 7 heures Coût : tarif différencié voir le tarif annoncé sur le programe	Horaires : 9h - 12h / 13h – 17h
PARTICIPANT:	
NOM: PRENOM: FONCTION:	
Adresse mail individuelle obligatoire :	
Date de naissance obligatoire pour le SST & MAC SST	
Prendra part au repas proposé sur place - merci de cocher la réservation :	
<u>Lundi 24 octobre</u> : □ Repas à l'Assomption <u>Mardi 25 octobre</u> □ Repas à l'Assomption	
ETABLISSEMENT EMPLOYEUR:	
Nom de l'établissement :	
Adresse de l'établissement :	
Personne chargée du suivi du dossier :	
Téléphone professionnel :Co	urriel :
Partie à remplir par le chef d'ETABLISSEMENT :	
Je soussigné(e), Mme, Melle, M	
Le montant des frais pédagogiques de ce dispositif de formation	sera financé par :
□ AKTO □ AUTRE (à préciser) :	
Il est ici rappelé qu'aucune prise en charge ne peut être acceptée par tard, un mois avant la fin de la formation. Tout établissement qui n'au de régler directement à l'OFEPAL l'intégralité des frais pédagogiques. facturé en intégralité à l'établissement. Les repas commandés seroi intervienne <u>au plus tard 7 jours avant le début de la formation</u> .	rait pas fait le nécessaire dans les délais, sera tenu En cas de refus de prise en charge le module sera
Fait, à le	

Cachet et Signature du chef d'établissement